ACTE D'ENGAGEMENT

Pièce N°1

AUTOROUTE **A1**

Lot 5 – Centre de Senlis

ORIGINAL N°2

2014-301-012---

Réfection des chaussées

Marché de travaux

sanef

Acte d'Engagement – AE

Pièce N°1

OBJET DU MARCHE

PROGRAMME 2014 D'ENTRETIEN DES CHAUSSEES - GROUPE SANEF

Marché N°

MAITRISES D'OUVRAGE : Le maître d'ouvrage est sanef ou SAPN en fonction de la localisation des lots attribués.

Sanef, Société Anonyme au capital social de 53 090 461, 67 Euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 632 050 019, dont le siège social est situé 30 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux, représentée par Olivier CUENOT, en sa qualité de Directeur de la Construction et du Patrimoine,

La Société des Autoroutes Paris-Normandie (SAPN), Société Anonyme au capital social de 14 000 000 Euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 632 054 029, dont le siège social est situé 30 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux, représentée par Olivier CUENOT, en sa qualité de Directeur de la Construction et du Patrimoine.

Sommaire

Article 1 – Contractant(s) 4
1-2 Cas d'une seule entreprise 4
Article 2 - Prix 5

Lot 5 **5**
Article 3 - Durée du marché et Délais 7
Article 4 - Sous-traitance 7
Article 5 - Créance présentée en nantissement ou cession 8
Article 6 - Paiements 8

1A - Annexe au cadre d'Acte d'Engagement

1B – Annexe à l'Acte d'Engagement en cas de sous-traitance

2A - Déclaration à souscrire par les entreprises individuelles (candidats)

2B - Déclaration à souscrire par les entreprises individuelles (sous-traitant)

Acte d'Engagement

OBJET	PROGRAMME 2014 D'ENTRETIEN DES CHAUSSEES - GROUPE SANEF
LOT(S)	**Maîtrise d'ouvrage Sanef** **Lot 5 :**A1 PR 25+000 au PR 32+200 sens 1&2 en tranche ferme 2014 et A1 PR 18+800 au PR 25+000 sens 1&2 en tranche conditionnelle 2015, **Variante 1**
NATURE DU MARCHE	TRAVAUX DE REFECTION DE CHAUSSEE
DATE D'APPROBATION	
MONTANT	Hors taxes (en Euros) : 9 982 624,00
	Toutes taxes comprises (en Euros) : 11 979 148,80
IMPUTATION	
NANTISSEMENT	

Personne Responsable du Marché	Direction de la construction et du patrimoine
Personne habilitée à donner les renseignements	Monsieur Responsable du service Route

ARTICLE 1 – CONTRACTANT(S)

1-2 Cas d'une seule entreprise

(Rayer les mentions inutiles)

Je soussigné (nom, prénom et qualité) : Wambst Michel, Directeur Général
.....

Agissant au nom et pour le compte de la société : Trabet SAS
17 route d'Eschau – BP 30308 – 67 411 Illkirch Cedex.

Forme juridique : SAS.

Ayant son siège social 35 rue des Aviateurs – BP 90053 – 67 501 Hagueneau Cédex

Immatriculé(e) à l'INSEE : ...../.....

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) : 414 801 696 00017

Code d'activité économique principale (APE) : 4312 A

N° d'inscription au registre du commerce : Strasbourg N° B 414 801 696.

et étant, pour tout ce qui concerne l'exécution du marché, représenté par Wambst Michel, Directeur Général, dûment mandaté(e) à cet effet,

après avoir pris connaissance des pièces contractuelles du marché et de l'ensemble des documents de consultation du marché, et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations demandés,

m'engage sans réserve, au nom de la société conformément aux stipulations des documents visés au-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un **délai de 180 jours** à compter de la date de remise de l'offre.

ARTICLE 2 - PRIX

2-1 Variation des prix

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP.

2-2 Evaluation des travaux

Le montant de l'ensemble des travaux, telle qu'il résulte du détail estimatif, est décomposé dans le tableau ci-après :
Les travaux définis au C.C.A.P sont divisés en 12 lots, dont 4 pour SAPN.

Lot 5

Tranche ferme : A1 PR 25+000 au PR 32+200 sens 1&2

2014		
Montant HT	**5 738 262,00**	en chiffres
Taux de TVA	20 %	en chiffres
Montant de la TVA	**1 147 652,40**	en chiffres
Montant TTC	**6 885 914,40**	en chiffres
Montant TTC (en lettres)	Six millions huit cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent quatorze euros et quarante cents	en lettres

Tranche conditionnelle : A1 PR 18+800 au PR 25+000 sens 1&2

SOLUTION N°1

2015		
Montant HT	**4 244 362,00**	en chiffres
Taux de TVA	20 %	en chiffres
Montant de la TVA	**848 872,40**	en chiffres
Montant TTC	**5 093 234,40**	en chiffres
Montant TTC (en lettres)	Cinq millions quatre-vingt-treize mille deux cent trente-quatre euros et quarante cents	en lettres

Opf MG

Tranche ferme et tranche conditionnelle

2014 + 2015 sol 1		
Montant HT	**9 982 624,00**	en chiffres
Taux de TVA	20 %	en chiffres
Montant de la TVA	**1 996 524,80**	en chiffres
Montant TTC	**11 979 148,80**	en chiffres
Montant TTC (en lettres)	Onze millions neuf cent soixante-dix-neuf mille cent quarante-huit euros et quatre-vingt cents	en lettres

Dans le cas de discordance entre les montants figurants ci-dessus et le détail estimatif rectifié des écarts avec le bordereau des prix unitaires et des éventuelles erreurs de multiplication, d'addition ou de report, le montant de l'offre est celui porté:

- à l'acte d'engagement ci-dessus ☐
- au détail estimatif rectifié ☑

(cochez la solution choisie)

En cas d'absence de choix ou si les deux cases sont cochées, le montant retenu sera le plus faible des deux montants.

ARTICLE 3 - DUREE DU MARCHE ET DELAIS

En application de l'article 4.1. du C.C.A.P., la durée d'exécution des travaux (hors travaux préparatoires et finitions) sera de :

- **Lot 5** :
  2014 Tranche ferme : **4 week end et 23 nuits** (délai maximum autorisé : 4 week ends et 25 jours ouvrés)

  2015 Tranche conditionnelle solution **1 week end et 23 nuits** (délai maximum autorisé : 1 week end et 25 jours ouvrés)

Le nombre de jours indiqués ci-dessus sont des jours ouvrés. Ils devront correspondre au planning d'exécution des travaux remis par le titulaire.

Ces délais courent à compter de la date fixée par les ordres de service qui prescriront de commencer les travaux.

Le marché comprend également les délais partiels indiqués au CCAP et au CCTP.

ARTICLE 4 - SOUS-TRAITANCE

4-1 Sous-traitance désignée au marché

Conformément aux annexes au présent acte d'engagement, il est proposé de sous-traiter, avec délégation de paiement les prestations suivantes aux titulaires et pour les montants figurant au tableau ci-après. Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que chaque sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Le montant total des prestations que nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Nom du sous-traitant	Entreprise donneur d'ordre (en cas de groupement)	Nature des prestations sous-traitées	Montant HT (en €)	TVA (19.6 %)	Montant TTC (en €)
Total					

Montant T.T.C. en toutes lettres :
.....
.....

Gp MG

Ces annexes constituent une demande d'acceptation des sous-traitants concernés et d'agrément des conditions de paiement des contrats de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation des sous-traitants et agrément des conditions de paiement des contrats de sous-traitance.

4-2 Sous-traitance ultérieure

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que (j'envisage) (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement les concernant à la Personne Responsable du Marché.

Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que les sous-traitants concernés pourront présenter en nantissement ou céder.

Nature des prestations sous-traitées	Montant HT (en €)	TVA (19.6 %)	Montant TTC (en €)

ARTICLE 5 - CREANCE PRESENTEE EN NANTISSEMENT OU CESSION

Le montant maximal de la créance que nous pourrons présenter en nantissement ou céder en tant qu'entreprises chargées du marché est ainsi de :

Désignation	Montant HT (En €)	TVA (20.0 %)	Montant TTC (en €)
Lot n°5 Variante 1 TF 2014 + TC 2015 sol 1	9 982 624,00	1 996 524,80	11 979 148,80
Total	9 982 624,00	1 996 524,80	11 979 148,80

Le montant T.T.C. en toutes lettres : Onze millions neuf cent soixante-dix-neuf mille cent quarante-huit euros et quatre-vingt cents.

ARTICLE 6 - PAIEMENTS

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le cahier des clauses administratives particulières.

La Personne Responsable du Marché se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant de celles-ci au crédit :

Chaque relevé comprendra :

- Nom et adresse du titulaire du compte : **Trabet SAS**
  17 route d'Eschau – BP 30308 – 67411 Illkirch
- Code banque : **18359** (5 chiffres)
- Code guichet : **00043** (5 chiffres)
- Domiciliation du guichet : **Bpifrance Financement Maisons Alfort**.
- Numéro du compte : **00006523551** (11 chiffres ou lettres)
- Clé R.I.B. : **18** (2 chiffres)

Toutefois, le Maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants de celles-ci au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme / ~~Nous affirmons~~ sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à :

- ~~mes torts exclusifs, ne pas tomber~~
- ses torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas
- ~~leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas~~

sous le coup de l'interdiction découlant d'une condamnation pour infraction au Code Général des Impôts (article 50 de la loi 52-401 du 14 avril 1952 modifié par la loi 78.753 du 17 juillet 1978).

sous le coup d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du cahier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8231-1, L8241-1, L8221-1, L8221-3 et L. 8251-6 du code du travail.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent ACTE D'ENGAGEMENT.

Fait en 2 originaux,

A , le 18 MARS 2014

Lu et accepté par l' Entrepreneur
(le signataire doit porter la mention manuscrite « Lu et Approuvé »)

Signature cachet commercial
et fonction du signataire

Lu et Approuvé

TRABET
STRASBOURG
17, route d'Eschau
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél. 03 88 40 48 35

Odile Georges-Picot

18 MARS 2014

Directrice du Pôle Concessions

18 MARS 2014

A Issy les Moulineaux, le .....
Approuvé par la Personne Responsable du Marché
La Directrice du Pôle Concessions
Odile Georges-Picot

H/9

Annexe n°1A

ANNEXE AU CADRE D'ACTE D'ENGAGEMENT

Formules à Utiliser par les **entrepreneurs – candidats** pour compléter l'article 1

Le contractant est :

* ~~une ENTREPRISE INDIVIDUELLE~~..... Utiliser la formule A.
* une SOCIETE ~~(ou un groupement d'intérêt économique)~~..... Utiliser la formule B.
* ~~un GROUPEMENT D'ENTREPRENEURS SOLIDAIRES~~..... Utiliser la formule C.

◆

A)
Monsieur ..... Nom et prénoms
- agissant en mon nom personnel
domicilié à ..... Adresse complète
..... Et numéro de téléphone
- immatriculé à l'I.N.S.E.E. :
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN) .....
- code d'activité économique principale (APE) .....
- numéro d'inscription au Registre du Commerce (1) .....

B)
Monsieur..... Wambst Michel, Directeur Général
- agissant au nom et pour le compte de la Société ..... Trabet SAS
..... 17 route d'Eschau – BP 30308 – 67411 Illkirch cedex

- ayant son siège social à ..... 35 rue des Aviateurs – BP 90053
..... 67501 Hagueneau cedex

- immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E.:
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN) ..... 414801696.....
- code d'activité économique principale (APE)..... 4312 A...
- numéro d'inscription au Registre du Commerce..... Strasbourg N° B 414 801 696

C)
1. Monsieur .....
.....
.....
.....
.....
.....

2. Monsieur .....
.....
.....
.....
.....
.....

Dans le cas d'un groupement d'entrepreneurs chaque entrepreneur (1-2) de ce groupement doit compléter la formule "C" en utilisant:

• la formule A s'il s'agit d'une entreprise individuelle
• la formule B s'il s'agit d'une Société (ou d'un groupement d'intérêt économique)

Les entreprises ci-dessus étant groupées solidaires et l'entreprise.....étant leur mandataire (2).

(1)- Remplacer, s'il y a lieu, "Registre du Commerce" par "Répertoire des Métiers".

(2)- Cette clause est à remplir aussi bien lorsque le groupement d'entrepreneurs solidaires est candidat pour la totalité du marché (ou pour le lot principal) que lorsqu'il est seulement candidat pour un lot accessoire

Annexe n°1Abis

DECLARATION A SOUSCRIRE PAR LES CANDIDATS AUX MARCHES SANEF/SAPN

La présente déclaration concerne aussi bien les entreprises ou les sociétés établies en FRANCE que les entreprises établies à l'étranger. Pour le paiement des impôts, taxes et cotisations sociales, les entreprises ou les sociétés établies dans l'Union Européenne doivent, en outre, joindre un certificat de l'autorité compétente attestant qu'elles sont en règle au regard de la législation du pays où elles sont établies.

1 RENSEIGNEMENTS

1.1 Nom, prénoms du soumissionnaire signataire de la déclaration ou dénomination sociale ou raison sociale
Wambst Michel, Directeur Général de la Société Trabet SAS

1.2 Adresse de l'entreprise ~~ou siège social~~
17 route d'Eschau – BP 30308 – 67 411 Illkirch cedex – Tél 03 88 40 48 28 – Fax 03 88 40 48 08
Trabet.strasbourg@fr.oleane.com

1.3 Numéro d'identification au SIRET
414 801 696 000 17
Numéro d'inscription au registre du commerce
Strasbourg n°B 414 801 696
ou numéro d'inscription au répertoire des métiers

Pour les soumissionnaires établis à l'étranger, numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers ou registre équivalent

1.4 Le soumissionnaire est-il, la société est-elle en état de redressement judiciaire ? ou procédure équivalente si le soumissionnaire ou la société est établi(e) à l'étranger :
☐~~OUI~~ ☑NON

Dans l'affirmative,
Date de jugement de mise en redressement judiciaire et indication du tribunal:

Noms et adresses de l'administrateur (s'il en a été nommé un) et du représentant des créanciers

1.5 Le soumissionnaire est-il, la société est-elle soumis(e) à la réglementation sur l'organisation de la défense en matière de travaux publics et de bâtiments ?
☑OUI ☐~~NON~~

Dans l'affirmative, indiquer le numéro, la date et l'origine du certificat délivré par le commissaire aux entreprises de travaux publics et de bâtiment ou ses délégués.
N° DEFENSE T 67018 Année 2013 sous le numéro 2013 067 0034 (pièce jointe)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT
2013
délivré aux
ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ET DE BATIMENT
Soumises aux obligations de défense

Nom ou raison sociale : HOLDING – G.R.E.- TRABET

Adresse du siège social : 17 Route d'Eschau
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Numéro de défense : T67018

Soumise, par décision du Premier Ministre à la réglementation sur la défense, s'est acquittée des obligations en résultant, aux termes du code de la défense.

Le présent **CERTIFICAT DE REGULARITE** est délivré pour l'année 2013

Sous le numéro : 2013 067 0034

A Strasbourg, le 21 janvier 2013

Le Directeur Départemental-adjoint des Territoires
Responsable Sécurité Défense

Thierry GINDRE

2 ATTESTATIONS

J'atteste :

- Que je ne suis pas, non plus que la société, ni aucune des personnes qui y occupent des positions définies aux 2° et 3° de l'article 185 de la loi N° 85-98 du 25 janvier 1985, en état de liquidation judiciaire ou frappé(s) de faillite personnelle ou de l'interdiction prévue à l'article 192 de la loi précitée, ou procédure équivalente si le soumissionnaire ou la société est établi(e) à l'étranger.

- Que j'ai, ou que la société a, satisfait pour la totalité des impôts et cotisations dus à (aux) l'adresse(s) de mon, son, ses établissement(s) à l'ensemble des obligations prévues à l'article 39 de la loi du 10 avril 1954 modifiée1.

- Que je n'ai pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8231-1, L8241-1 et 2, L8221-1 et 2, L8221-3 et 5, L8251-1, L5221-11, L5221-8, L8252-1 du Code de Travail.

- Je certifie, sous peine de résiliation du présent marché et d'exclusion des marchés à venir, que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

- Nom, prénoms, qualité du signataire de la déclaration

Fait à .....,

Le .....

TRABET
STRASBOURG
17, route d'Eschau
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél. 03 88 40 48 35

1 Pour le paiement des impôts, taxes et cotisations sociales, les entreprises ou les sociétés établies dans la CEE doivent, en outre, joindre un certificat de l'autorité compétente attestant qu'elles sont en règle au regard de la législation du pays où elles sont établies.

Annexe n°1B

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Demande d'acceptation d'un **SOUS-TRAITANT** et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Payé directement OUI NON

MARCHE :

* Titulaire .....
* Objet .....

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES :

* Nature .....
.....
* Montant T.V.A incluse .....

SOUS-TRAITANT :

* Nom, raison ou dénomination sociale .....
* Entreprise individuelle ou forme juridique de la société .....
* Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) .....
* Numéro d'inscription au Registre du Commerce ou au répertoire des Métiers .....
* Adresse .....
.....
* Compte à créditer :
  - Établissement de crédit .....
  - Agence ou Centre .....
  - Numéro de compte .....

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE :

* Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes .....
* Date (ou mois) d'établissement des prix .....
* Stipulations relatives aux délais, pénalités, réfactions et retenues diverses .....

COMPTABLES ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :

.....
.....
.....

A ....., Le ..... A ....., Le .....

Le Maître d'Ouvrage L'Entrepreneur

A .....,
Le .....
Le Mandataire

Annexe n°1Bbis

DECLARATION A SOUSCRIRE PAR LES SOUS-TRAITANTS AUX MARCHES SANEF/SAPN

La présente déclaration concerne aussi bien les entreprises ou les sociétés établies en FRANCE que les entreprises établies à l'étranger. Pour le paiement des impôts, taxes et cotisations sociales, les entreprises ou les sociétés établies dans l'Union Européenne doivent, en outre, joindre un certificat de l'autorité compétente attestant qu'elles sont en règle au regard de la législation du pays où elles sont établies.

1 RENSEIGNEMENTS

1.1 Nom, prénoms du soumissionnaire signataire de la déclaration ou dénomination sociale ou raison sociale

.....

.....

.....

1.2 Adresse de l'entreprise ou siège social

.....

.....

.....

1.3 Numéro d'identification au SIRET (14 chiffres)

.....

Numéro d'inscription au registre du commerce

.....

ou numéro d'inscription au répertoire des métiers

.....

Pour les soumissionnaires établis à l'étranger, numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers ou registre équivalent

.....

.....

1.4 Le soumissionnaire est-il, la société est-elle en état de redressement judiciaire ? ou procédure équivalente si le soumissionnaire ou la société est établi(e) à l'étranger :

☐OUI ☐NON

Dans l'affirmative,
Date de jugement de mise en redressement judiciaire et indication du tribunal:

.....

Noms et adresses de l'administrateur (s'il en a été nommé un) et du représentant des créanciers

.....

.....

1.5 Le soumissionnaire est-il, la société est-elle soumis(e) à la réglementation sur l'organisation de la défense en matière de travaux publics et de bâtiments ?

☐OUI ☐NON

Dans l'affirmative, indiquer le numéro, la date et l'origine du certificat délivré par le commissaire aux entreprises de travaux publics et de bâtiment ou ses délégués.

.....

Mq

2 ATTESTATIONS

J'atteste :

- Que je ne suis pas, non plus que la société, ni aucune des personnes qui y occupent des positions définies aux 2° et 3° de l'article 185 de la loi N° 85-98 du 25 janvier 1985, en état de liquidation judiciaire ou frappé(s) de faillite personnelle ou de l'interdiction prévue à l'article 192 de la loi précitée, ou procédure équivalente si le soumissionnaire ou la société est établi(e) à l'étranger.

- Que j'ai, ou que la société a, satisfait pour la totalité des impôts et cotisations dus à (aux) l'adresse(s) de mon, son, ses établissement(s) à l'ensemble des obligations prévues à l'article 39 de la loi du 10 avril 1954 modifiée2.

- Que je n'ai pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8231-1, L8241-1 et 2, L8221-1 et 2, L8221-3 et 5, L8251-1, L5221-11, L5221-8, L8252-1 du Code de Travail.

- Je certifie, sous peine de résiliation du présent marché et d'exclusion des marchés à venir, que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

- Nom, prénoms, qualité du signataire de la déclaration

.....

Fait à .....,

Le .....

2 Pour le paiement des impôts, taxes et cotisations sociales, les entreprises ou les sociétés établies dans la CEE doivent, en outre, joindre un certificat de l'autorité compétente attestant qu'elles sont en règle au regard de la législation du pays où elles sont établies.

CJP